

Vendredi 29 juillet 2022

Tranquillité publique : la Ville tient ses engagements et poursuit le développement de la vidéo-protection : 21 nouvelles caméras installées

Alors que les promesses des Ministres de l'Intérieur Castaner puis Darmanin de renforts de police nationale n'ont toujours pas été tenues, la Ville de Rouen tient ses engagements. Après avoir recruté 11 nouveaux policiers municipaux –soit une hausse de 20% en deux ans, le plus fort investissement en ressources humaines depuis le début du mandat-, la Ville renforce aussi les implantations de vidéo-protection. 21 nouvelles caméras sont d'ores et déjà installées en 2022, faisant passer le total de 41 à 62 soit une augmentation de plus de 51% en deux ans. Cet effort se poursuivra, avec l'objectif d'atteindre 86 caméras avant la fin de l'année 2022 / début 2023.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité publique: « *Contrairement à l'Etat, la Ville de Rouen tient ses engagements : recrutement de 11 policiers municipaux (dont 2 femmes) soit une augmentation des effectifs de +20% en vue de créer une brigade de nuit, descente à la demande et vidéo en temps réel dans les transports en commun, mise en place d'une application U MAY pour lutter contre le harcèlement de rue, développement de la vidéo-protection avec 21 nouvelles caméras (+51% deux ans)... La Ville agit très fortement. Pourtant la sécurité publique est du ressort de l'Etat. La promesse du Gouvernement d'un renfort de 36 policiers en 2019, puis 60 policiers en 2021 dans notre agglomération avant la fin du 1^{er} semestre 2022, n'a pas été tenue. C'est scandaleux. Nous avons besoin d'un Etat qui joue son rôle, aux côtés des communes, pour la sécurité des habitantes et des habitants. Nous avons besoin de policiers nationaux. La République doit être défendue et affirmée partout sur le territoire national. »*

La vidéo-protection n'est certainement pas la panacée. Mais c'est un outil utile pour identifier les auteurs d'infraction et y apporter ensuite une réponse, qui peut être éducative ou pénale, selon les situations.

La Ville de Rouen a créé un Centre de Supervision Urbaine (CSU) qui a notamment pour vocation de surveiller les écrans du système de vidéo-protection. C'est au sein du CSU uniquement que s'effectuent les enregistrements des images obtenues. Le CSU est géré par des agents de la ville de Rouen, et les services de la police nationale disposent d'un accès permanent au CSU. En complément, le poste de commandement et de régulation du trafic routier (PCRT), qui dépend de la Métropole Rouen Normandie, dispose de 69 caméras. La Ville peut également accéder aux images de ces caméras.



Le nombre de caméras de vidéo-protection de la Ville était de 41 caméras en début d'année 2022, il est aujourd'hui de 62 et l'objectif est d'atteindre 86 caméras avant la fin de cette année.

Pour des raisons évidentes de sécurité, la localisation exacte des caméras n'est pas rendue publique. Les caméras sont réparties de la manière suivante :

- 16 sur les Hauts de Rouen,
- 28 sur la rive droite (hors Hauts de Rouen),
- 18 sur la rive gauche (dont 12 sur le secteur Saint-Sever/Lafayette, où la présence de caméras a été particulièrement renforcée).



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53